

NEUV' échos

Spécial
SALLE
ANIMATION

Numéro 3

Feuille périodique d'information des Neuvecellois

Septembre 1998

Editorial

L'histoire de la future salle d'animation est déjà longue. En effet, dès 1945, suite à l'incendie de l'école, est né le projet de construire un grand complexe comprenant gymnase, école et salle des fêtes. Depuis, d'autres suggestions ont été faites : exploiter différents terrains nus ou des bâtiments existants comme le Clos Cachat. A chaque fois, l'idée est de concentrer sur un seul site un grand pôle d'activités.

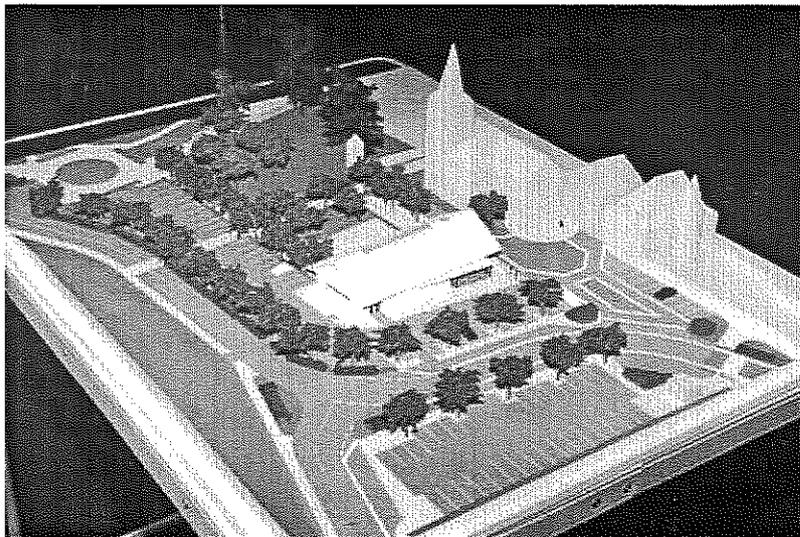
Les contraintes budgétaires ont conduit les responsables de la gestion communale à prendre en compte d'autres priorités (alimentation en eau, réseaux, école, ...) et à remettre à plus tard la construction d'un tel bâtiment.

Les idées ont mûri au fil du temps pour s'orienter vers une construction plus modeste qui

correspond aux besoins de la vie associative de Neuvecelle, sans y concentrer toutes les activités.

sans lequel les liens sociaux s'effriteraient.

Je souhaite que ce projet reflète l'attention et la réflexion



La vie de la commune passe par les associations dans lesquelles nombre de femmes et d'hommes s'investissent courageusement... La construction de la salle d'animation est un hommage à tout ce travail de l'ombre

de toutes les personnes qui ont passé du temps pour guider sa mise en œuvre.

Claudine DELERCE

Publication municipale de la commune de NEUVECELLE
Ont participé à la rédaction :
Sylvie BESSON,
Claudine DELERCE,

Françoise VISSUZAINÉ,
Bernard CHAFFANEL,
Quentin DEAL,
Daniel HEILIGENSTEIN,
Pascal MARTIGNIERE

Sommaire

La maison d'animation - le projet architectural	2
La maison d'animation - la démarche municipale	3
Associations Echos	4

Le projet architectural

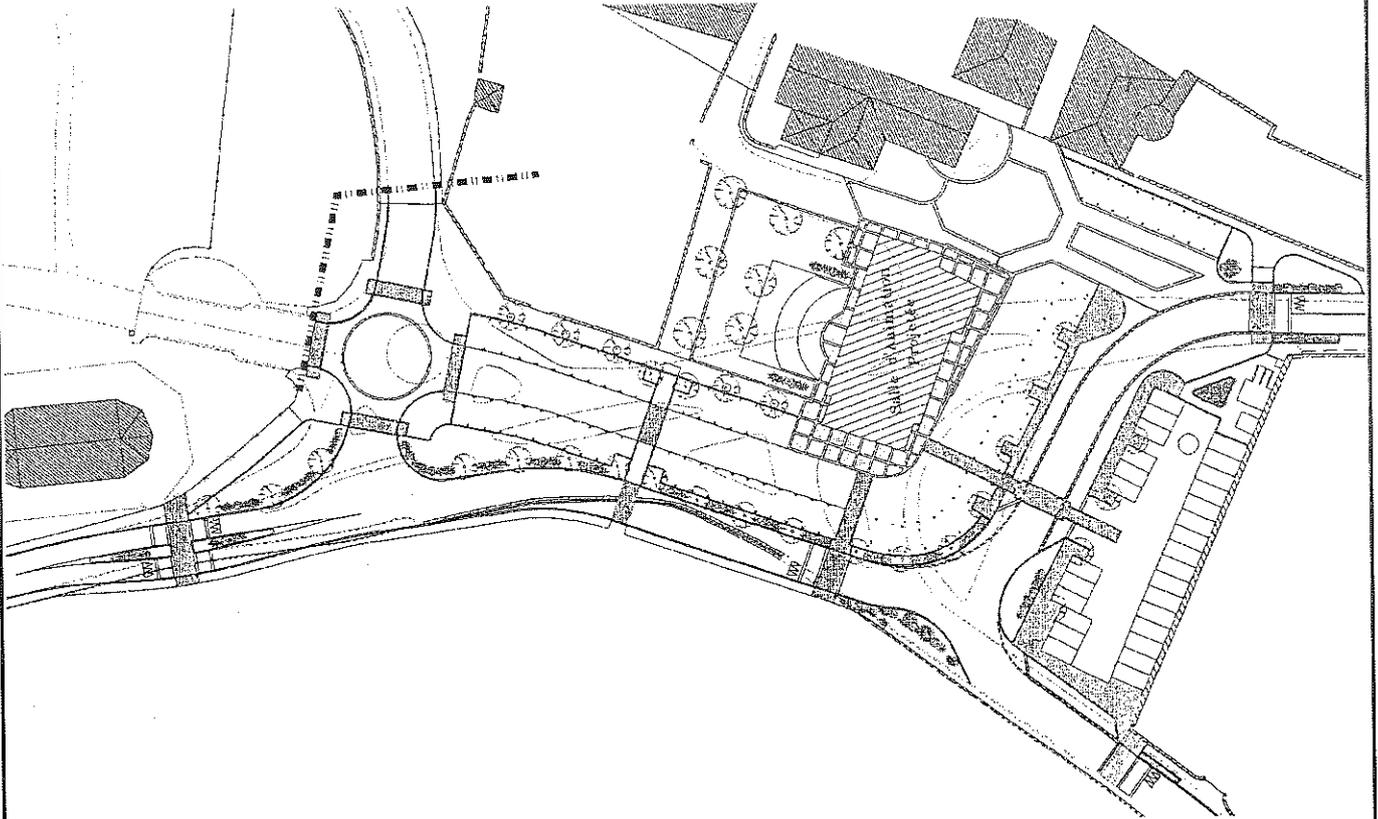
(Texte extrait du dossier de concours de Brenas et Doucerain)

NEUVECELLE Eglise est un lieu unique par les quelques bâtiments qui le structurent (église, cure, hôtel, château, tourelle). Calme, à flanc de colline verdoyante, c'est un petit plateau suspendu au dessus de l'immensité du lac Léman, à l'abri entre lac et montagnes.

Aujourd'hui **déstructuré par une voie trop large**, ce site, où seul le flux des voitures rythme le temps, retrouvera une identité par une recombinaison paysagère.

L'implantation d'une **salle d'animation** drainant vie et âme retissera le maillage des voies, densifiera le cœur du quartier, créera des espaces publics de qualité dans une harmonie naturelle retrouvée. Elle sera donc l'occasion de **réorganiser les espaces**, de les hiérarchiser, de les **humaniser**.

La salle d'animation est positionnée au cœur du site, à l'abri de la circulation automobile qui contourne des zones de stationnement végétalisées.



Le Parvis

La mise en tension des trois bâtiments principaux, salle d'animation, cure, église, donne naissance à un nouvel espace public : le parvis.

Il dessert les entrées de ces édifices, capte et canalise le flux des piétons, devient scène extérieure en lui-même, avec pour fond de décor la façade principale de la cure, le porche d'entrée de l'église, et le hall d'accueil de la salle d'animation.

La Place

A l'ouest de la salle d'animation, ouverte sur le sud et captant le maximum des rayons du soleil, mi-végétale, mi-minérale, se dessine une place, pendant géométrique du bâtiment créé.

Elle est sa prolongation, son ouverture sur l'extérieur. Intime, en gradins doux concentriques, de plain-pied avec la salle et en creux par rapport aux zones automobiles, cernée de végétation abondante parmi laquelle on retrouve les arbres existants conservés, elle est havre de paix, lieu de recueillement.

L'aménagement routier

La route départementale à cette occasion, est déviée, redimensionnée. Elle contourne l'espace urbain et paysager créé, et son tracé donne l'occasion à l'automobiliste de ralentir, regarder, s'arrêter.

Cinq aires de stationnement sont créées, totalisant 120 places.

Quatre zones sont à proximité immédiate des bâtiments publics pour une utilisation quotidienne ou hebdomadaire, ou lors de manifestations telles que mariage, conférence, vernissage, exposition.

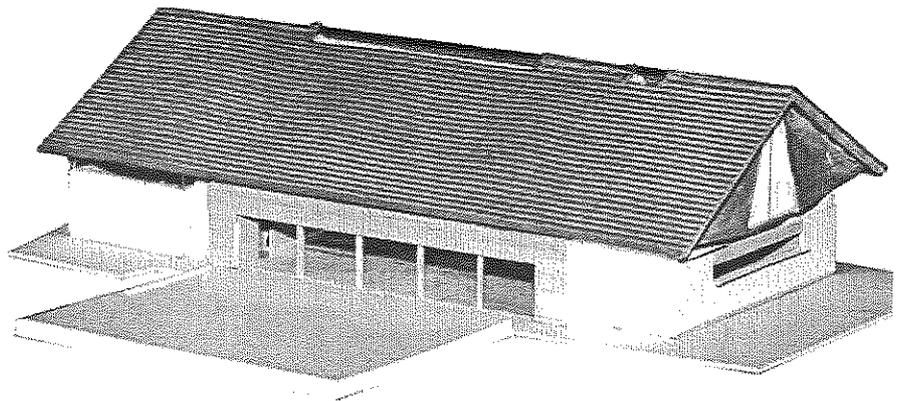
Une cinquième zone sera utilisée plus occasionnellement car située de l'autre côté de la route, lieu tampon, calme près des habitations voisines.

La Maison d'animation

De volumétrie claire, elle s'intègre dans le tissu bâti dans une harmonie simple et unitaire. Son orientation permet d'organiser deux espaces publics extérieurs : le parvis et la place jardin.

Elle comprend :

- hall d'accueil entièrement vitré
- bar, office s'ouvrant sur la salle et accessible depuis l'extérieur (parking livraison)
- salle principale de 217 m² avec cloison mobile pour occulter la lumière extérieure et séparer la salle en deux
- grandes baies coulissantes pour ouverture complète sur la place jardin
- scène, arrière-scène
- rangements, locaux techniques (chaufferie, sonorisation)



Différents usages

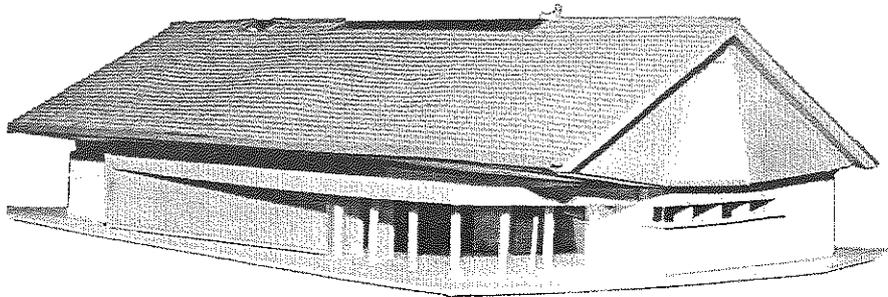
Les différents usages de la salle d'animation peuvent s'organiser sans contraintes dans un volume ample, régulier et sans recoin. Ses proportions sont classiques, pas trop longue, pas trop étroite.

Une disposition frontale du public permet d'asseoir 300 personnes, 15 mètres séparant la dernière rangée de spectateurs du tableau de scène. Des matériaux de qualité acoustique adéquate seront posés sur les parois.

L'utilisation de la salle pour expositions, conférences, ... sera facile et les qualités de son volume seront mises en valeur par une généreuse lumière zénithale naturelle. La vue depuis la salle, calme, paisible, sur les jardins, participera à la sérénité du lieu, dimension indispensable pour une manifestation culturelle.

Lors de réunions, banquets et fêtes, la façade ouest peut s'ouvrir complètement aux beaux jours et les convives peuvent alors déambuler sur la place et dans le jardin, un verre à la main, autour d'un buffet.

La composition générale de l'ensemble crée des zones distinctes, hiérarchisées, allant du plus public au plus privé, de l'animé au calme, de manière à redonner vie au quartier tout en préservant un maximum de tranquillité aux habitations voisines.



La démarche municipale

Comme le rappelle Claudine DELERCE dans l'éditorial de ce numéro, cela fait bien longtemps que le besoin de disposer d'une salle d'animation s'est fait sentir. Il suffit d'interroger les présidents ou les 350 adhérents des 12 associations qui animent la vie de Neuvecelle pour s'en persuader une nouvelle fois.

Et la situation de ces dernières années ne pouvait se prolonger plus longtemps. Partager la salle de la cantine du groupe scolaire a posé des problèmes de cohabitation, inhérents à ce genre de situation, mais qui ont pu être surmontés grâce aux efforts et à la bonne volonté de tous : directeurs des écoles, enseignants, bénévoles se chargeant du restaurant scolaire et utilisateurs occasionnels de la cantine. Et il a fallu supporter les insuffisances de cette salle : accès

limité, rangements exigus, matériaux inadaptés, infrastructure inadéquate, ...

De plus, il fallait aussi prendre en compte le taux d'utilisation des salles environnantes. Un exemple : à ce jour, la salle des fêtes de Lugrin est réservée jusqu'à Noël !

Conscients de cet état de fait, les élus en sont arrivés rapidement à la conclusion que le projet de construction d'une salle d'animation était inévitable. C'est donc tout naturellement qu'une décision de principe a été prise par le conseil municipal dans sa séance du 4 septembre 1997 qui lui était entièrement consacré. Après un tour de table, il en résulte que 18 voix sont pour et 1 contre.

Ensuite, le choix de son emplacement s'est orienté rapidement vers l'église car il permet d'éviter l'achat d'un terrain, et surtout, parce que la

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

DDE projette de réaménager cette section de route départementale et ce carrefour pour augmenter la sécurité et améliorer l'esthétique du quartier. Pourquoi donc ne pas faire d'une pierre, deux coups ? Et c'est à l'unanimité moins une voix que les présidents des associations ont accueilli cette décision.

16

Fort de cette réalité, un groupe de travail est mis en place, chargé de définir les contours de cette salle d'animation, de participer au choix d'un architecte, et ensuite d'affiner l'étude.

En parallèle, la commission des associations visite plusieurs salles existant dans les environs pour recueillir toutes les expériences.

Dans un premier temps, trois architectes concourent et présentent leur projet au conseil municipal, aux repré-

sentants des associations, et aux riverains du quartier. Le débat qui s'en suit est âpre car les trois projets présentent bien des atouts. Finalement, c'est le cabinet Brenas et Doucerain de Grenoble qui est retenu pour sa sobriété, la prise en compte des contraintes fixées, son intégration au site, et son coût.

A l'heure où le permis de construire est déposé, il nous a semblé important de vous présenter en détail cet important projet. Vous avez pu en découvrir les grandes lignes dans le numéro de Neuv'échos N° 2 sorti en mai dernier.

Le planning des travaux permet de prévoir le début des aménagements routiers pour cette automne, avec un objectif d'une ouverture de la salle vers fin 1999, et pourquoi pas l'inauguration le 1^{er} Janvier 2000 ?

Quentin DEAL

Le Club de l'Amitié



informe ses adhérents qu'il reprend ses activités le

jeudi 10 Septembre
à partir de 14 h 30

Les personnes désirant participer à nos animations peuvent se faire inscrire aux heures d'ouverture du club chaque jeudi au Clos Chachat. Le meilleur accueil leur sera réservé.



"Le Marque
Page"

La Bibliothèque

sera fermée en septembre
et ouvrira dans ses
nouveaux locaux de Milly
le 1er octobre

Message de l'association L'ATELIER : les jeunes peintres (entre 9 et 14 ans) pourront s'inscrire le mercredi 14 octobre au Clos Chachat à partir de 14 h 30.



Association des DONNEURS de SANG

Comme chaque été, notre association participe aux courses de sauvetage intersociétés où les résultats sont de plus en plus performants.

Mais malgré cela, nous n'oublions pas notre but principal :

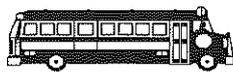
Promouvoir le don du sang.

Le comité lance un appel pressant pour le prélèvement du **19 Octobre** prochain et compte également sur le conseil municipal pour œuvrer en faveur de cette action.

WANTED !

- La commission de l'information
- recherche pour le prochain bulletin
- municipal une photo du conseil municipal datant d'avant 1950.
- Merci d'avance de contacter la mairie.

Ramassage scolaire



Les inscriptions au service de ramassage scolaire seront prises en mairie du lundi 31 août au samedi 12 septembre 1998.

Les nouveaux tarifs pour l'année scolaire sont fixés comme suit : (tarif trimestriel)

Pour 2 aller-retour par jour

1 enfant	2 enfants	3 enfants
210 F	355 F	436 F

Pour 1 aller-retour par jour

1 enfant	2 enfants	3 enfants
105 F	173 F	215 F

NB : un dégrèvement d'1/2 est accordé aux familles à faibles revenus, sur présentation d'un certificat de non imposition et du dernier bulletin de salaire.

**D
E
R
N
I
E
R
E** **M
I
N
U
T
E**

La mise en sous-terrain des réseaux aériens sur les avenues Rouffin et Lécherot débutera début septembre. Le chantier est prévu d'une durée de 4 mois.



Rendez-vous d'automne

SEPTEMBRE

Samedi 19 et dimanche 20

Journées du Patrimoine

Chapelle de Maraïche de 15 h à 18 h

OCTOBRE

Samedi 3

Soirée paella des années "8"
groupe scolaire Milly

Lundi 19

Prélèvement de sang

17 h 30 - 19 h 30
groupe scolaire Milly

DECEMBRE

Dimanche 6

Expo-vente du club de l'amitié

groupe scolaire Milly